



**UFR LEI - Langues et études internationales  
Année universitaire 2017-2018**

**Master TEJ - Traduction Économique et Juridique**

**PRÉSENTATION DU MASTER ET OBJECTIFS DES ENSEIGNEMENTS**

Le **MASTER TEJ (Traduction Économique et Juridique)** est une formation de troisième cycle reconnue depuis 1996 pour sa pertinence en termes d'adéquation aux besoins du marché et son efficacité en termes de professionnalisation et d'insertion professionnelle. Il se déroule dans le cadre d'un cursus de quatre semestres, dont trois consacrés à l'apprentissage des techniques et méthodes de traduction et un quatrième, totalement dédié à la pratique, sous la forme d'un stage en entreprise de 6 mois.

Le Master vise à dispenser aux étudiants :

- des connaissances et compétences fondamentales : enseignements adaptés en droit français et Common Law, méthodologie générale de la traduction, capacité à mobiliser la compétence linguistique pour traduire, renforcement des compétences lexicales et en expression écrite ;
- une spécialisation ciblée en traduction économique, couvrant les grands thèmes du monde des affaires et de l'entreprise, ainsi qu'en traduction juridique et judiciaire ouvrant sur les missions de traduction au service de la justice et de la coopération judiciaire internationale et européenne ;
- une initiation aux spécificités de la traduction juridique et judiciaire par l'apprentissage d'une méthodologie spécifique et innovante ;
- une formation « technique » complémentaire : initiation aux outils de traduction assistée par ordinateur et à la gestion de projets.

**PUBLIC VISÉ** : le Master TEJ s'adresse aux étudiants issus de toutes les filières linguistiques (surtout LEA mais aussi LLCE) ainsi que des disciplines suivantes : droit (filières juridiques, droit-langues), économie/gestion/finances. Le Master est également ouvert à la formation continue.

**LANGUES DE TRAVAIL** : français (obligatoire), anglais (obligatoire), allemand ou espagnol. Les deux combinaisons linguistiques possibles sont : *fr-angl-esp ou fr-angl-alld*. Les étudiants n'ayant pas le français comme langue maternelle ont toute leur place dans le Master, s'ils possèdent un niveau suffisant en français. Les enseignements (en Master 2) privilégiant l'équilibre entre traduction vers et à partir de la langue française (cf. descriptifs des cours ci-après).

**ENSEIGNANTS** : Les enseignants sont à 80% des professionnels de la traduction, salariés ou free-lance, certains d'entre eux sont également traducteurs assermentés (experts près d'une cour d'appel). Les textes à traduire par les étudiants sont issus de la pratique de ces professionnels. Il s'agit, entre autres, de contrats, d'actes notariés, de décisions de justice, de testaments, de statuts de société, de bilans, de rapports d'activité, etc. ainsi que de documents émanant de la coopération judiciaire européenne et internationale (commission rogatoire, mandat d'arrêt européen, etc.). Les enseignants s'accordent

pour que les textes à traduire offrent aux étudiants un échantillon significatif et varié de la pratique professionnelle. Concomitamment, les étudiants sont initiés à la méthodologie scientifique de la traduction juridique développée dans le cadre des travaux récents en juritraductologie. Les enseignants du Master, traducteurs experts de justice, apportent aux étudiants, de par leur expérience et leur rigueur, la qualification requise par les instances policière et judiciaire.

## DÉBOUCHÉS - INSERTION PROFESSIONNELLE

### **Quel est l'état du marché de la traduction juridique et judiciaire ?**

Avec une économie définitivement mondialisée, le marché de la traduction est actuellement un secteur très porteur et riche en opportunités, à condition d'être en mesure de l'aborder en véritable professionnel maîtrisant toutes les facettes de son métier et soucieux de délivrer une prestation de qualité, deux objectifs qui sont à la base des enseignements dispensés dans le Master. Le dynamisme du marché de la traduction et, plus largement, des services linguistiques aux entreprises, a eu pour conséquence de voir s'instaurer une situation de vive concurrence, exigeant de ceux qui souhaitent s'y faire une place une formation solide, à la fois spécialisée et polyvalente.

En outre, depuis la transposition de la Directive 2010/64/UE relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans les procédures pénales, des perspectives s'ouvrent pour les étudiants titulaires d'un Master de traduction. Les institutions policières et judiciaires exigent que les traducteurs qui prêtent leur concours au service de l'administration de la justice justifient d'une qualification adéquate.

### **Que faire après le Master ?**

Les diplômés du Master TEJ font carrière dans tous les secteurs d'activité et dans des entreprises ou des organisations très diverses (cabinets d'avocats internationaux, offices notariaux, agences, bureaux et entreprises de traduction et de services linguistiques, sociétés d'ingénierie et de conseil aux entreprises, bureaux d'études, directions juridiques ou opérationnelles de grandes sociétés, courtiers, banques, assureurs, agences de communication, fédérations professionnelles, etc.

Depuis quelques années, on assiste à l'arrivée et au développement d'un nombre toujours plus important d'entreprises de traduction et plus généralement de services linguistiques aux entreprises de taille intermédiaire (20-40 à 100-150 salariés), qui sont actuellement les premiers recruteurs de jeunes diplômés ; ce phénomène s'accompagne d'une segmentation des métiers par fonction : traducteur, gestionnaire qualité, chef de projet, « vendor manager » [gestion des fournisseurs de traduction extérieurs], spécialiste TAO, etc.

Les diplômés du Master peuvent également s'orienter vers les carrières dans le secteur public (ministères, collectivités territoriales en France ou dans leur pays d'origine), les organisations internationales, les institutions européennes.

Certains diplômés optent d'emblée à l'issue du Master pour le statut de professionnel indépendant, souvent dans le cadre de la poursuite de leur collaboration avec l'entreprise les ayant accueillis durant leur stage. Ce mode d'exercice du métier de traducteur, s'il peut sembler de prime abord difficile pour un traducteur débutant, n'en constitue pas moins un moyen efficace d'acquérir rapidement de l'expérience et de transformer une compétence fraîchement acquise en activité professionnelle à part entière. Les récents retours d'expérience montrent que l'augmentation des besoins des entreprises en prestations linguistiques et l'évolution générale du marché du travail vers un développement de l'autoentreprise (tous secteurs confondus) ouvrent aux nouveaux diplômés des perspectives d'activité immédiate et soutenue. Certains étudiants forts de cette première expérience obtiennent des cours d'appel leur inscription sur les listes d'experts (traducteurs assermentés).

### **Plus concrètement...**

Le premier objectif du **Master TEJ** est d'envoyer sur le marché du travail des diplômés réellement capables de se poser immédiatement en professionnels crédibles. Les enquêtes que nous réalisons régulièrement auprès de nos anciens élèves montrent que cet objectif est largement atteint grâce à un

enseignement reposant sur une combinaison de travaux pratiques, une formation méthodologique et théorique (initiation à la traductologie), complétée par une sensibilisation aux enjeux du métier de traducteur. Le volet professionnalisant du Master conduit et accompagne les étudiants à la définition du projet professionnel, à la recherche de stage et d'emploi, à l'identification des secteurs porteurs et le futur positionnement dans l'entreprise ou sur le marché du travail. Toutes ces compétences sont valorisées pendant le stage obligatoire de 6 mois qui valide le semestre 4 et qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury. Cette immersion en entreprise constitue le point d'orgue du Master et permet également aux étudiants de gagner en maturité et professionnalisme. Au début du mois de mars de l'année suivant la finalisation du Master, les lauréats se voient remettre leur diplôme lors d'une cérémonie réunissant l'ensemble des étudiants de l'Université.

=====

## MASTER TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE « TEJ »

### ENSEIGNEMENTS - INTITULÉS ET CONTENUS

#### MASTER 1 – SEMESTRE 1 (30 crédits)

| Unités d'enseignement, éléments constitutifs, matières  | Volume horaire CM | Volume horaire TD | ECTS (30) |
|---|-------------------|-------------------|-----------|
| <b>UE 1 : enseignements fondamentaux (18 ECTS)</b>  |                   |                   |           |
| EC1 : Sciences économiques – Introduction aux relations économiques internationales et fondements théoriques de l'analyse des échanges commerciaux – <b>François MICHEL</b> | 24                |                   | 6         |
| EC2 : Sciences politiques – L'intégration européenne depuis les années 1950 - NA-   | 24                |                   | 6         |
| EC3 : Sciences juridiques – Introduction au droit international<br><b>Sylvie MONJEAN-DECAUDIN</b>   | 24                |                   | 6         |
| <b>UE 2 : enseignement de méthode (6 ECTS)</b>  |                   |                   |           |
| EC1 : Géopolitique. D.DESPONDS  | 24                |                   | 6         |
| <b>UE 3 : langues vivantes (6 ECTS)</b>   |                   |                   |           |
| EC1 : anglais de spécialité - NA  |                   | 24                | 3         |
| EC2 : espagnol de spécialité OU allemand de spécialité - NA   |                   | 24                | 3         |

## MASTER 1 – SEMESTRE 2

A l'issue du semestre 1, constitué d'un tronc commun regroupant les étudiants des différentes spécialités enseignées dans les masters de l'UFR LEI (Langues et Etudes Internationales) dans l'objectif de les préparer à leurs différents parcours, les étudiants inscrits dans le Master **Traduction Économique et Juridique** suivent durant le **semestre 2** (de début février à fin mai) un programme d'enseignement et de formation entièrement consacré à l'acquisition des principes fondamentaux de la traduction économique et juridique et à l'obtention du niveau indispensable à une poursuite réussie de leurs études en Master 2.

Poursuite du cursus en M2 : Les étudiants ayant obtenu le Master 1 sont admis d'office en Master 2, sous réserve d'avoir constitué et déposé dans les délais le dossier de candidature commun. Remarque importante : il n'est pas possible de passer en Master 2 si le Master 1 n'a pas été entièrement validé.

Méthodologie et travaux dirigés : le travail demandé aux étudiants repose principalement sur la pratique de la traduction dans le respect de la méthodologie, des consignes et des principes dispensés en cours. Un travail de réflexion est également mené sur les techniques et les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et thématique, un pan essentiel du métier de traducteur. Enfin, la plupart des enseignements intègrent un volet formation à la vie professionnelle qui vise à inciter les étudiants à s'atteler dès le Master 1 (et jusqu'à la fin du Master 2) à une réflexion structurée sur la manière dont ils entendent gérer la fin de leur cursus universitaire et leur entrée dans la vie professionnelle (aspirations, domaines/secteurs de prédilection, stages, etc.). L'évaluation des connaissances se fait par le contrôle continu selon des MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances) propres aux masters professionnels de l'UFR Langues et Etudes Internationales en général et au Master TEJ en particulier.

## SEMESTRE 2 (30 crédits)

| Unités d'enseignement, éléments constitutifs, matières  | Volume horaire CM | Volume horaire TD | ECTS (30) |
|---|-------------------|-------------------|-----------|
| <p><b>UE 1 : TRADUCTION (16 ECTS)</b><br/> <i>Contenu et finalité de l'UE : apprentissage pas à pas de la traduction de documents à caractère juridique et de la traduction dite « économique » (communication d'entreprise, textes d'information économique etc.) à partir d'une sélection de textes et supports sélectionnés pour leur pertinence et leur valeur pédagogique. Initiation à la méthodologie de la traduction juridique.</i></p> <p><b>EC1 : traduction juridique anglais – français</b><br/> <b>Vincent LENOIR</b></p> <p><b>EC2 : traduction juridique espagnol – français OU allemand – français</b><br/> <u>Espagnol</u> : Sylvie MONJEAN-DECAUDIN</p> <p><u>Allemand</u> : Françoise MARIE-CLAIRE</p> <p><b>EC3 : traduction économique français – anglais</b><br/> <b>Lucinda GLOVER</b></p> <p><b>EC4 : traduction économique anglais – français</b><br/> <b>William JACQUIN</b></p> <p><b>EC5 : traduction économique allemand-français OU espagnol- français</b><br/> <u>Allemand</u> : Michèle WEINACHTER<br/> <u>Espagnol</u> : Alexandra CARRASCO</p> |                   |                   |           |
| <p><b>UE 2 : TRADUCTOLOGIE (4 ECTS) R</b><br/> <i>Contenu et finalité de l'UE : initiation aux règles et principes fondamentaux régissant le processus de traduction en vue d'une meilleure assimilation des méthodes enseignées en M1 et M2</i></p> <p><b>EC1 : principes de traductologie - Sylvie MONJEAN-DECAUDIN</b></p>   |                   | 18                | 4         |
| <p><b>UE 3 : MÉTHODOLOGIE (10 ECTS)</b><br/>           Contenu et finalité de l'UE : acquisition d'outils méthodologiques et de pratiques indispensables à la réussite de l'apprentissage de la traduction professionnelle</p> <p><b>EC1 : méthodologie de la traduction juridique - Sylvie MONJEAN-DECAUDIN</b></p> <p><b>EC2 : TAO (Traduction assistée par ordinateur- Trados) Fany LAMBERT</b></p> <p><b>EC3 : rédiger pour traduire - Alexandra CARRASCO</b></p> <p><b>EC 4 : informatique et bureautique d'entreprise - Pascal KIRCHHOFER</b></p>   |                   |                   |           |

## MASTER 2

### GÉNÉRALITÉS

Les étudiants ayant effectué et validé en totalité le Master 1 sont admis automatiquement en deuxième année. Ils doivent cependant constituer et déposer un dossier de candidature qui sera validé et visé par la direction pédagogique du Master et qui leur permettra de figurer sur la liste des étudiants autorisés à effectuer leur inscription administrative. Pour les étudiants ayant effectué leur Master 1 (ou toute autre formation de niveau bac + 4) ailleurs que dans le cadre du M1 TEJ, la procédure d'admission est celle décrite ci-dessous.

### CONDITIONS D'ADMISSION POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS DIRECTEMENT EN M2

**Le Master 2 TEJ (Traduction Économique et Juridique)** est ouvert à tout(e) étudiant(e) titulaire d'un diplôme français ou étranger de type **BAC + 4** (ex-maîtrise ou Master 1). Les candidats doivent apporter la preuve de leur **maîtrise** du français, assortie d'une **très grande aisance en anglais** et (au choix) en **allemand** ou en **espagnol**. L'admission s'effectue selon un processus comportant, dans l'ordre, une présélection sur dossier, des **tests écrits de traduction** et, pour les candidats présentant des profils particuliers (formation continue, reprise d'études, etc.) ainsi que ceux qui en expriment spontanément le souhait, un entretien visant à mieux évaluer projet professionnel et probabilités de réussite.

**La qualité du dossier de candidature (et notamment de la lettre de motivation) et des tests de traduction sont prépondérants** dans le processus d'admission des candidats.

**Public visé** : niveau bac+4, étudiants titulaires d'un Master 1 en traduction et/ou langues étrangères appliquées et/ou langues et civilisations étrangères et/ou droit et/ou économie/gestion et/ou techniques de communication et/ou toute autre discipline (liste non restrictive), sous réserve d'un niveau en langues jugé suffisant. Les étudiants étrangers sont les bienvenus dans le Master à condition que leur combinaison linguistique corresponde à celles qui y sont enseignées (pour rappel français-anglais-espagnol ou français-anglais-allemand).

La deuxième année de Master comporte 2 semestres, 1 semestre d'enseignements spécialisés intensifs (S3) et un semestre de stage pratique en entreprise (S4) de 6 mois (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre).

Les enseignements dispensés dans le Master 2 (semestre 3) ont lieu du début octobre de l'année d'admission des candidats à la fin du mois de mars de l'année civile suivante. Ils ont lieu à des dates prédéfinies et selon une périodicité propre à chaque enseignant. Compte-tenu que les cours sont dispensés par de nombreux professionnels en exercice, l'emploi du temps peut subir quelques ajustements.

### **Approfondissement des acquis du S2**

Durant le semestre 3, les étudiants du Master 2 mettent en pratique et valorisent les bases acquises en Master 1 à Cergy-Pontoise ou dans leur université d'origine. Le M2 TEJ est une formation de haut niveau ayant pour objectif l'acquisition des aptitudes et des compétences requises pour une insertion professionnelle aussi rapide et réussie que possible dans un secteur d'activité en constante évolution. L'enseignement, animé principalement par des professionnels de la traduction et des universitaires spécialistes de la discipline, repose essentiellement sur des travaux dirigés durant lesquels sont explorés systématiquement tous les aspects de la traduction juridique et économique, y compris l'acquisition d'un bagage minimum de connaissances sur les thèmes et sujets traités. Les enseignements sont également assortis d'un important volet « projet professionnel » visant à aider les étudiants à mieux identifier les enjeux et les contraintes spécifiques à leur futur métier en fonction de leur positionnement personnel (aspirations, compétences particulières, combinaison linguistique) et à les sensibiliser à l'importance de la recherche d'un stage leur permettant de mettre en pratique les connaissances acquises avec le meilleur bénéfice final possible. Quelles que soient leurs combinaisons linguistiques, les étudiants travaillent à partir de et vers leurs deux langues étrangères. Ceux dont la langue maternelle ou principale n'est pas le français ne font pas l'objet d'un traitement particulier mais leurs prestations vers le français sont évaluées en tenant compte de leur profil particulier, notamment lorsqu'ils se livrent à l'exercice difficile de traduire entre deux langues étrangères, comme par exemple de français en anglais pour un hispanophone. Néanmoins, l'attention des étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français est attirée tout particulièrement sur la nécessité de posséder un TRES BON niveau de français écrit pour l'obtention du Master.

La professionnalisation passe également par la compréhension des apports de la traductologie. Discipline développée dans les années 1970, la traductologie consiste à théoriser la pratique de la traduction. Le TD d'introduction à la recherche en traductologie sera l'occasion pour les étudiants de confronter leur pratique traductionnelle aux problématiques théoriques. Ce TD peut amener certains étudiants à s'orienter vers un doctorat à l'issue du Master.

L'évaluation des unités d'enseignement s'effectue tout au long du semestre selon le principe du contrôle continu, au travers de travaux de traduction effectués en classe ou à la maison, le tout permettant d'élaborer la note finale unique attribuée à chaque étudiant dans chaque matière. Les règles d'évaluation appliquent les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) adoptées en Conseil d'UFR.

### SEMESTRE 3

| Unités d'enseignement, éléments constitutifs, matières   | Volume horaire CM | Volume horaire TD    | ECTS (30)        |
|--|-------------------|----------------------|------------------|
| <p align="center"><b>UE 1 : Traductologie (4 ECTS) R CM</b></p> <p><b>EC1 : introduction à la recherche en traductologie</b><br/>Sylvie MONJEAN-DECAUDIN</p>   |                   | 16                   | 4                |
| <p align="center"><b>UE 2 : Traduction juridique (8 ECTS)</b></p> <p><i>Contenu de l'UE : pratique avancée de la traduction juridique sur supports diversifiés</i></p> <p><b>EC1 : traduction juridique angl-fr - Anne-Sophie DUBOIS</b></p> <p><b>EC 2 : traduction juridique fr-angl - Justin SCHERER</b></p> <p><b>EC 3 : traduction juridique alld-fr OU esp-fr</b><br/><b>Alld : Françoise MARIE-CLAIRE</b><br/><b>Esp : Sylvie MONJEAN-DECAUDIN</b></p> <p><b>EC 4 : traduction juridique fr-alld OU fr-esp</b><br/><b>Alld : Françoise MARIE-CLAIRE</b><br/><b>Esp : Inés RODRIGUEZ-RODA</b></p>  |                   | 34<br>22<br>22<br>22 | 2<br>2<br>2<br>2 |
| <p align="center"><b>UE 3 : Traduction économique (8 ECTS)</b></p> <p><b>EC1 : traduction économique angl-fr - Vincent LENOIR</b></p> <p><b>EC 2 : traduction économique fr – angl - Justin SCHERER</b></p> <p><b>EC 3 : traduction économique alld – fr OU esp – fr</b><br/><b>Alld : Isabelle BOURGEOIS</b><br/><b>Esp : Alexandra CARRASCO</b></p> <p><b>EC 4 : traduction économique fr-alld OU fr-esp</b><br/><b>Alld : Isabelle BOURGEOIS</b><br/><b>Esp : Alexandra CARRASCO</b></p>  |                   | 20<br>22<br>18<br>18 | 2<br>2<br>2<br>2 |
| <p align="center"><b>UE 4 : Méthodologie (10 ECTS) CM</b></p> <p><b>EC1 : méthodologie de la traduction juridique dans les pays de « Common Law » (angl – fr) - NA</b><br/><i>Contenu de l'EC : acquisition des bases en droit de la Common Law et des spécificités de la traduction de documents juridiques anglais et/ou américains</i></p> <p><b>EC2 : traduction assistée par ordinateur - Fany LAMBERT</b><br/><i>Contenu de l'EC : pratique de l'outil de traduction assistée par ordinateur Trados, gestion des mémoires de traduction. TD susceptible d'être divisé en 2 groupes</i></p> <p><b>EC 3 : gestion de projets - Anne-Sophie DUBOIS</b><br/><i>Contenu de l'EC : initiation pratique à la fonction de chef de projets en agence de traduction, principes de gestion d'une entreprise de traduction, sensibilisation aux enjeux de la relation client, etc.</i></p> |                   | 28<br>20<br>14       | 4<br>4<br>2      |



## SEMESTRE 4

| <i>Unités d'enseignement, éléments constitutifs, matières</i>  | <i>Volume<br/>horaire<br/>CM</i> | <i>Volume<br/>horaire<br/>TD</i> | <i>ECTS<br/>(30)</i> |
|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| <p><b>Stage de 6 mois en entreprise ou dans toute structure d'accueil appropriée, en France ou à l'étranger</b></p> <p>➤ <b>Rapport de stage et soutenance</b></p> <p>Le stage de fin de cycle, d'une durée de 6 mois, qui se déroule du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, constitue le point d'orgue du Master et, s'il est bien préparé en amont et bien réalisé, peut être qualifié de véritable sésame en matière d'accès au marché du travail. Lors de la soutenance de leur mémoire de stage, les étudiants apportent la preuve de leur aptitude avérée à avoir converti les enseignements reçus durant le Master en véritable compétence de terrain. Le directeur des études, en collaboration avec d'autres enseignants, supervise et encadre la recherche, l'obtention, l'exécution et, d'une manière générale, le suivi des stages.</p> <p>Le stage fait l'objet de la rédaction et de la soutenance d'un rapport de stage selon des modalités qui sont communiquées en temps utile aux étudiants. La note obtenue à la suite du dépôt du rapport de stage et de la soutenance doit être au moins égale à 10 et ne peut faire l'objet d'un rattrapage.</p> <p>Le Master est décerné aux étudiants ayant satisfait aux épreuves de traduction, ayant effectué un stage dans les conditions prévues et ayant remis et soutenu leur rapport de stage dans les délais prescrits en obtenant la note minimum de 10 (dix).</p> |                                  |                                  | 30                   |

### RESPONSABLES DE LA FORMATION

**Directrice du Master : Sylvie Monjean-Decaudin**

E-mail : [Sylvie.Monjean.Decaudin@u-cergy.fr](mailto:Sylvie.Monjean.Decaudin@u-cergy.fr)

Administration : merci d'adresser toute question ou demande d'information concernant le Master à l'adresse suivante : [master-tej@ml.u-cergy.fr](mailto:master-tej@ml.u-cergy.fr)

Téléphone du secrétariat pédagogique : 01 34 25 60 93

Université de Cergy-Pontoise

UFR LEI - Langues et Etudes Internationales

33 bd du Port - F-95011 Cergy-Pontoise (France)

**Les enseignements sont délivrés à l'Université de Cergy-Pontoise.**

Les dossiers de candidature sont à demander à l'adresse ci-dessus ou sont téléchargeables sur : [www.u-cergy.fr](http://www.u-cergy.fr)